

MUNTANER Y ROTGER Poncio

Etat civil :

Né le 23 septembre 1934 à Antibes (Alpes-Maritimes).¹

Famille :

Marié à Odette Foltz. Un enfant : Inès, née en août 1964.²

Position :

Inspecteur Général. Retraité.

Formation :

Baccalauréat technique.³ E.N.S.P.T.T. 1964 (1er septembre)-1967 (3è concours entrée⁴, 1er sortie promotion cursus E.N.A., 2è E.N.S.P.T.T., 1er général)⁵.

Service militaire :

6 mai 1958-27 août 1960. Lieutenant de réserve.⁶

Carrière :

-1954 :

16 novembre 1954 : Entré dans l'administration en 1954 (16 novembre 1954⁷) : Contrôleur des Installations Electromécaniques (CIEM) à Paris DES, Metz LGD.⁸

-1957 :

26 août 1957 : Inspecteur-élève (INE) à Metz LGD, Paris LGD et Metz amplification.⁹

-1964 :

Septembre 1964 : Inspecteur principal adjoint.¹⁰

-1967 :

Juillet 1967¹¹ : Inspecteur principal à la direction régionale des télécommunications de Nancy.¹²

¹ Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/1, dossier correspondance 1964.

² Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/1, dossier correspondance 1964.

³ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, Fiches renseignements cursus E.N.A.

⁴ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, Classement promotion 1964-1967.

⁵ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.S.P.T.T. classement final promotion 1964-1967.

⁶ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, Fiches renseignements cursus E.N.A.

⁷ Jacques Lemercier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

⁸ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, Fiches renseignements cursus E.N.A.

⁹ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, Fiches renseignements cursus E.N.A.

¹⁰ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 88. BHPT : PC 00463.

-1968 :

Chargé de mission auprès du préfet de la région Lorraine (P. Dupuch) (1968-1970).¹³

-1970 :

Inspecteur principal (chargé de la division “ postes”) à la direction régionale des services postaux de Nancy (1970-1974).¹⁴

-1974 :

Février 1974 : Nommé à la direction régionale des Services postaux (DRSP) de Nancy, chargé des fonctions de directeur départemental à la direction départementale de Saint-Denis-Réunion.¹⁵

Directeur départemental des postes de Saint-Denis de la Réunion (1974-1976).¹⁶

-1976 :

En 1976 : directeur départemental des Postes et Télécommunications.¹⁷

Octobre 1976 : Directeur départemental à la direction des Postes de Paris directeur chargé de l'exploitation Paris-Nord (nommé en octobre 1976).

-1979 :

Chargé en 1979 des fonctions de sous-directeur (sous-direction A, affaires générales et politiques générale du personnel) à la direction générale des Postes, puis est nommé en 1981 (janvier) adjoint au chef de service du personnel à la direction générale des Postes.

-1980 :

4 août 1980 : En tant que directeur départemental chargé de la sous-direction A (direction générale des Postes, Service du Personnel), fait parvenir une note au directeur de l'Équipement et des Transports à propos du Recrutement des agents du corps de la révision (Niveau de recrutement des agents du corps de la révision à Bac +2 ne correspond pas aux vœux des organisations professionnelles qui souhaitent un recrutement au niveau de la Licence-Bac+3).¹⁸

¹¹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Établissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 88. BHPT : PC 00463.

¹² Messages, n°250, novembre 1976, p. 15.

¹³ Messages, n°250, novembre 1976, p. 15.

¹⁴ Messages, n°250, novembre 1976, p. 15.

¹⁵ Informations cadres , Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, n°3 mars 1974, Supplément à P.T.T. Syndicaliste, n°267, mars 1974, rubrique “ Mouvements de personnel ”, archives C.G.T.-P.T.T..

¹⁶ Messages, n°250, novembre 1976, p. 15.

¹⁷ Poncio Muntaner y Rotger, La Documentation permanente, 21 novembre 1986, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

¹⁸ Note de Muntaner au Directeur de l'Équipement et des Transports, 4 août 1980, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

-1981 :

Janvier 1981 : directeur départemental adjoint au chef de service du service du Personnel de la direction générale des Postes.¹⁹ Poncio Muntaner y Rotger est alors adjoint de H. Capelle. Son titre est : “ Adjoint au chef du service ” chargé de la Coordination des affaires générales de Personnel).²⁰

8 janvier 1981 : Fait parvenir en tant qu’adjoint du chef du service du personnel une note à H. Capelle sur les “ Problèmes liés à la mise en place éventuelle de délégation interrégionales ”.²¹

En 1981, préside un groupe de travail sur la déconcentration que le directeur général de La Poste lui a confié.²²

8 mai 1981 : Chef de service régional des postes d’Ile-de-France Ouest (et par intérim dir. régional des postes Ile-de-France Est²³) jusqu’au 1er mai 1982.

-1982 :

En 1982 il est nommé et titularisé directeur régional.²⁴

13 décembre 1982 : Conseille à H. Capelle de ne pas procéder à une application généralisée des mesures de déconcentration retenues par le groupe de travail sur la déconcentration qu’il préside, mais d’opérer sur la base du volontariat à partir des éléments les plus motivés pour appliquer ces mesures de déconcentration. Tout autre dispositif contraignant conduirait à plaquer artificiellement un schéma réglementaire nouveau.²⁵

-1985 :

4 mars 1985 : chef de service à la direction générale des Postes, chargé du service du personnel de cette direction²⁶ (arrêté du n°1562 du 30 avril 1985 à compter du 4 avril 1985).²⁷

-1986 :

19 février 1986²⁸ : inspecteur général des Postes et Télécommunications.²⁹

-1987 :

Mars 1987 : directeur régional de la Poste de Paris.³⁰

¹⁹ P.T.T., Répertoire téléphonique de l’Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. DGP 73.

²⁰ P.T.T., Répertoire téléphonique de l’Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. DGP 73.

²¹ Note de Muntaner y Rotger à H. Capelle, 8 janvier 1981, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

²² Note de Muntaner y Rotger au Directeur Général de la Poste, 13 décembre 1982, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

²³ Messages, n°306, juillet 1981, p. 34.

²⁴ Messages des P.T.T., n°346, mai 1985, p. 47.

²⁵ Note de Muntaner y Rotger au Directeur Général de la Poste, 13 décembre 1982, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

²⁶ Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, Postes et Télécommunications, “ L’administration française, les ministères ”, Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 20 juin 1985

²⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1985, “ Saumon ”, Cab, 1025 cab 11, p. 45.

²⁸ “ Poncio Muntaner y Rotger”, La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1986, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

²⁹ Poncio Muntaner y Rotger, La Documentation permanente, 21 novembre 1986, Paris, Société Générale de Presse, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) Fontainebleau.

³⁰ Note manuscrite de Muntaner à Delage sur l’avenir de la DPP, 25 juin 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

25 juin 1987 : Fait parvenir une note au Directeur Général de la Poste (G. Delage) à propos de l'avenir de la Direction de la Poste de Paris (I-Les structures actuelles; 1-Rappel : -La direction de l'exploitation; -La Direction du personnel; -La Direction de l'Équipement; 2-Les conséquences de cette organisation; -Une hypercentralisation des affaires; -Lenteur des décisions; -Isolement des établissements; II-L'objectif à atteindre : atteindre une organisation territoriale classique; -La structure souhaitable; -Le problème des hommes;).³¹

17 décembre 1987 : Reçoit en tant que chef de service régional (direction de la Poste de Paris), une délégation de la section de l'Union Fédérale des cadres C.G.T. des services postaux de Paris. Cette rencontre porte sur l'individualisation des rémunérations avec la prime de rendement, les vacances d'emploi d'inspecteurs.³² C'est à partir de 1987 qu'est envisagée la réforme de la structure de la direction de la Poste de Paris (Étude " discrète " jusqu'à la fin 1987; Début 1988 : Annonce et mise en place de l'équipe de partition; Juin-Juillet 1988 : Comité Technique Paritaire; Septembre 1988 : Mise en oeuvre de la réforme et désignation des chefs de services départementaux).³³

-1990 :

22 mai 1990 : Fait parvenir en tant qu'inspecteur général chef du service régional de la Poste de Paris, une note au chef du service du personnel à la direction générale de la Poste, sur la classification des responsables fonctionnels (estime opportun qu'un certain nombre d'entretiens soient réalisés avec des cadres fonctionnels : Directeur de l'exploitation, directeur du Personnel, directeur de l'Équipement; classement des adjoints à un niveau correspondant à celui de directeur départemental ou administrateur débutant)³⁴.

12 décembre 1990 : Fait parvenir une note à H. Capelle (directeur général de La Poste pour la Région Ile-de-France) sur l'accueil fait par les cadres aux réformes de structures d'Ile-de-France.³⁵

-1989 :

12 Octobre 1989 : Fait parvenir à J.-P. Bodet (Directeur du Réseau, direction générale de la Poste) une note dans laquelle il lui expose les raisons de la grève du 3 octobre à Paris 17 Wagram (Contexte général tendu, utilisation de contrevérités, terrain insuffisamment occupé par l'encadrement, choix organisationnels qui ont déplu, 30% de la maîtrise se rallie à la grève dont certains avaient participé aux groupes de travail chargés de préparer la nouvelle organisation).³⁶

³¹ Note manuscrite de Muntaner à Delage sur l'avenir de la DPP, 25 juin 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

³² Bulletin des Inspecteurs. Fédération nationale des Postes et Télécommunications, n°1, janvier 1988, p. 7, archives P.T.T.

³³ Note anonyme sur la structure de la Direction de la Poste de Paris, s. d. [1987], archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

³⁴ Note de Muntaner y Rotger au Chef du service du Personnel de la DGP, 22 mai 1990, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/8.

³⁵ Note de Muntaner à H. Capelle sur la réunion du 28 novembre 1990, 12 décembre 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

³⁶ Note de Muntaner à J.-P. Bodet, 12 octobre 1989, archives de La Poste, archives Capelle, 980486/9.

-1990 :

Juin 1990 : Fait partie (avec entre autres M. Viet) en tant qu'inspecteur général, chef de service régional de la Poste de Paris, du groupe de travail n°2 " Etablir des relations de bonne qualité avec les organisations syndicales " qui rend son rapport en juin 1990.³⁷

-1991 :

Juin 1991 : -Contribue à la création d'une nouvelle entité de direction : la direction de l'Outre-Mer.³⁸

-A la date de Juin 1991 : inspecteur général chargé des départements d'Outre-Mer.

1er octobre 1991 : Création de la direction de La Poste d'Outre-Mer rattachée au directeur général (Décision n°1709 du 25 septembre 1991).³⁹

14 novembre 1991 : Nommé directeur de La Poste d'Outre-Mer (décision, n°2075 du 14 novembre 1991).⁴⁰

-1992 :

6 août 1992 : Dans le cadre de ses attributions de directeur de La Poste d'Outre-mer (DPOM), habilité à " Passer tous les actes ou conventions dans le cadre de la stratégie définie par le siège, notamment avec les collectivités territoriales (Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte) et le ministère de la Défense pour La Poste aux armées. " (Décision n°1131 du 6 août 1992).⁴¹ Assure la responsabilité de l'exécution du service postal pour le compte de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. A ce titre, la DPOM prépare et met en oeuvre la convention qui lie Saint-Pierre-et-Miquelon à La Poste. Elle établit le budget prévisionnel de ce service postal et met en oeuvre son exécution. Elle établit le compte de résultat et fait procéder au transfert éventuel du solde au bénéfice de la collectivité. Assure par l'intermédiaire de la direction de la Réunion la responsabilité de l'exécution du service postal de la collectivité locale de Mayotte. A ce titre, elle est chargée de la mise en oeuvre de toute évolution des relations de La Poste avec la collectivité " (Décision n°1130 du 6 août 1992).⁴²

Oeuvre, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1982 :

19 octobre 1982 : Rend le rapport du groupe de travail sur la déconcentration qu'il préside : " Redéfinition des rôles respectifs des directions et des établissements " (Introduction; I- Organisation et déroulement des travaux; -Les premières réflexions entreprises sous l'égide du Service du Personnel; -La nécessité d'un recadrage et d'un élargissement des travaux; -Les nouvelles missions du groupe de travail; II-Les propositions : la définition de quatre orientations fondamentales; -Une plus grande autonomie dans l'utilisation des moyens, -Une meilleure maîtrise dans la gestion des personnels, -Une responsabilité accrue en matière

³⁷ Rapport du groupe de travail n°2 (le Groupe n°2 s'intitule "Etablir des relations de bonne qualité avec les organisations syndicales", juin 1990, 33 p. + annexes, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

³⁸ Note de P. Muntaner y Rotger, "Création d'une direction", 6 juin 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

³⁹ Bulletin de La Poste, 1991, doc CJF 1004, diff Z, p. 9.

⁴⁰ Bulletin de La Poste, 1992, doc CJF 1013, diff Z, p. 63.

⁴¹ Bulletin de La Poste, 1992, doc CJF 1013, diff Z, p. 63.

⁴² Bulletin de La Poste, 1992, doc CJF 1014, diff Z, p. 65.

d'organisation et d'exécution du service, -L'enrichissement des relations entre les Directions et les établissements; Annexes).⁴³

-1984 :

Début 1984 : Auditionné (en tant que représentant de l'amicale des anciens élèves de l'ENSP.T.T.) par Jacques Chevallier lorsque celui-ci prépare son rapport L'avenir de la Poste. Rapport de mission au ministre des Postes et Télécommunications et de la Télédiffusion, Paris, La Documentation Française, juin 1984.⁴⁴

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d'honneur (décret du 13 juillet 1984 *J.O.* du 14 juillet 1984).⁴⁵
Chevalier Légion d'honneur, Commandeur Ordre National du Mérite Participe à l'enseignement du management social à l'E.N.S.P.T.T. en décembre 1980 sur le thème choisit par les élèves : “ Les contraintes imposées par le statut de la fonction publique et qui pèsent sur la gestion du personnel ”. ⁴⁶ Officier de l'Ordre National du Mérite le 5 février 1988 (décret du 5 février 1988, *J.O.* du 6 février 1988).⁴⁷

⁴³ Fascicule : “ Redéfinition des rôles respectifs des directions et des établissements ”, 1982, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

⁴⁴ Annexes du rapport de J. Chevallier, p. 123, SNA.

⁴⁵ Bulletin Officiel des P.T.T., 1984, t. 2, “ Saumon ”, Cab., 229 cab. 6, p. 1.

⁴⁶ A.N., C.A.C., 950497/16, Lettre du directeur des études de l'E.N.S.P.T.T. R. Fort, à M. Burgaud, 29 octobre 1980.

⁴⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1988, “ Saumon ”, p. 1.